

**LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRAND CAHORS**  
**45 000 Habitants – 36 communes**  
**Recrute un(e) chargé (e) d'opération d'aménagement**

Filières technique ou administrative, catégorie A

Mode de recrutement : statutaire - à défaut contractuel

Direction de l'Aménagement / Pôle « Développement ».

► **Missions principales :**

**Pilotage d'une concession publique d'aménagement en centre ancien : suivi étroit de la concession et du concessionnaire (juridique, technique, administratif, financier, opérationnel) :** interlocuteur principal du concessionnaire, il s'agit de coordonner et d'assurer l'interface entre le concessionnaire et la collectivité, d'animer l'équipe projet CPA interne et d'assurer le suivi opérationnel direct de certaines opérations identifiées dans le périmètre de la concession, site patrimonial remarquable.

**Pilotage d'études préalables et ou de programmation urbaine :** Cahier des charges, suivi études, coordination

**Pilotage d'études d'opportunité, de faisabilité de projets et d'études environnementales (étude d'impact, évaluation environnementale, dossier loi sur l'eau ...)** : cahier des charges, suivi des prestataires, animation du partenariat

**Ingénierie de projet :** analyse amont des différentes conditions et ou options de mise en oeuvre de projets (procédurales, maîtrise d'ouvrage et gestionnaire, juridiques, environnementales, foncières, techniques, financières, planning) et propositions (bilan coûts avantages ...)

**Pilotage et suivi d'opérations d'aménagement :** définition du préprogramme, conditions de mise en oeuvre de celui-ci (accompagnement des services techniques), analyse, suivi et coordination des procédures (D.U.P., D.I.G., concertation, enquêtes publiques uniques et ou conjointes, permis d'aménager, ZAC ....) et des prestataires associés, stratégie foncière opérationnelle, suivi et optimisation du planning , bilan financier prévisionnel, stratégie de commercialisation et accompagnement des porteurs de projet (en lien avec services thématiques), définition et suivi des critères d'évaluation, adaptations , communication...

## ► Missions complémentaires :

**Conception de plans (schémas, insertions .....)** et ou **parti d'aménagement** Et ou Evaluation des travaux induits (bâtiment/ espaces publics) sommaires permettant soit d'illustrer les objectifs d'affectation de fonciers identifiés et d'évaluer leur potentiel constructible théorique soit de tester des options souhaitées par la Collectivité ou programmées dans les documents de planification afin de circonscrire au mieux les prestations à demander ultérieurement à des bureaux d'études .

## ► Autonomie :

Autonomie dans l'élaboration et la conduite d'études, de projet, d'opération et dans le pilotage du concessionnaire d'aménagement du centre ancien. Nécessaire capacité à évaluer ce qui est du ressort du reporting auprès de la hiérarchie et des élus et ce qui nécessite des arbitrages, avec anticipation des délais nécessaires pour ces arbitrages ; aptitude à problématiser et synthétiser les dossiers pour favoriser les prises de décision. Autonomie dans la gestion de la charge de travail avec capacité à prioriser pour traiter les dossiers ou demandes à échéances rapides tout en garantissant l'avancement des dossiers complexes et dont la collectivité n'est pas seule à pouvoir maîtriser le planning.

## ► Relations internes / externes :

il est en lien direct avec les responsables des politiques thématiques et ou sectorielles sous-tendant les études et ou opérations d'aménagement, les services supports et notamment les finances, la commande publique, le juridique et le service chargé du SIG.

Les relations avec les élus référents-projets sont régulières

Les relations externes sont aussi très fréquentes : avec le concessionnaire, les partenaires extérieurs (État, autres collectivités, ...), les professionnels de l'aménagement et du foncier, les porteurs de projet, les habitants et les associations

## ► Compétences / savoir-faire, savoir être :

Maîtrise des concessions publiques d'aménagement (**ou similaire**), de l'urbanisme réglementaire et opérationnel et des procédures associées, notamment environnementales, du droit public et privé en lien avec la pratique de l'aménagement (urbanisme, environnement, expropriation, foncier, contrats, civil, commercial, propriété publique, collectivités locales, marchés publics, délégations de services publics....), maîtrise des principaux outils et modalités de financement de

l'aménagement (ZAC, lotissement , PUP....)

Maîtrise de la conduite de projet,

Pratique des outils informatiques bureautiques et web ,

Expérience dans un poste similaire  
capacités rédactionnelles, rigueur

Diplomatie, capacité d'écoute et d'analyse, de synthèse, discrétion, aptitude à la négociation et à l'animation, capacité d'anticipation et d'adaptation, réactivité, , aptitudes à la négociation et à l'animation, autonomie, réactivité, diplomatie

## ► **Conditions d'exercice :**

Temps plein  
Travail de bureau

Nécessité de réunions, visites de terrains et repérages fréquents sur le territoire de la collectivité, Déplacements ponctuels au-delà du territoire (benchmarking, réseaux, expériences, ...)

Les candidatures sont à adresser à

Monsieur le Président de la Communauté d'agglomération du Grand Cahors ,72 rue Wilson  
46000 CAHORS

**avant le 28 juin 2017**

**Entretiens de recrutement prévus le mercredi 5 juillet après-midi**

ou par mail à l'adresse : [drakoto@grandcahors.fr](mailto:drakoto@grandcahors.fr)

Renseignements au 05.65.20.87.73